

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

Annaba le, 19/11/2024

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 803 /2024

A

Mme :Toudert Nabila Ep Haou
Cité 150 logts N°48 El Kala - El Tarf



OBJET : Mise en demeure N° 01 Pour retard et Absence.

Projets : Travaux Câble FO pour Modernisation Bouldroume MSAN/BDN123

BC N° 289 du 05/10/2024 & ODS N° 291 du 05/10/2024

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous été a confié dans le cadre du contrat d'adhésion à commande référencé : 24/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 11/03/24, et après une visite de vérification effectuée en date du 19/11/2024, il a été constaté votre absence sur le chantier pendant plusieurs jours sans motif valable, le projet est l'abandon et ce malgré l'écoulement du délai contractuel.

A cet effet, je vous mets en demeure afin de procéder à la reprise des travaux et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels pour palier le retard enregistré ;

Un délai de 24 heures vous ai accordés pour la réception du projet , faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat.




Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad